

## PRÉSENTATION DES ÉTUDES

La formation proposée par l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette (ENSAPLV), en partenariat avec le CNAM, vise en premier lieu à proposer aux étudiants un nouveau diplôme de niveau bac+3 adapté aux besoins des professionnels de la rénovation du bâti existant au regard des enjeux de la rénovation énergétique et des impératifs en matière de transition écologique et sociale.

Par son format en alternance et des méthodes pédagogiques adaptées, la formation vise l'acquisition de compétences disciplinaires principales et de compétences « métier » ainsi que des compétences transversales. Il s'agit ainsi de favoriser la réussite des étudiants et de soutenir leur intégration professionnelle.

### LIEUX DE FORMATION

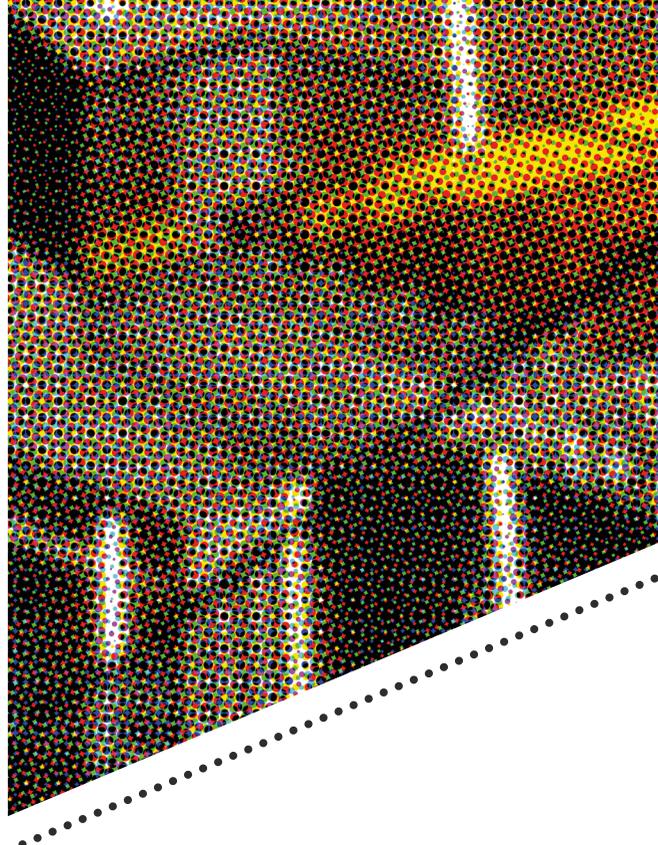
L'étudiant signe un contrat d'apprentissage. La scolarité s'organise sur un rythme de cours sur les sites de l'ENSAPLV à Paris 19° et dans les locaux du CFA - CNAM à Saint-Denis, en alternance avec l'entreprise.

### ADMISSION

Le recrutement s'effectue, pour la rentrée 2025, en candidatures directes auprès de l'ENSAPLV après l'obtention d'un bac général, technologique (séries STI2D et STL) ou d'un bac professionnel pour les candidats disposant d'un excellent parcours. La sélection est effectuée sur la base d'une analyse du dossier scolaire du candidat et d'un entretien de motivation. Une promotion de 20 apprenants est envisagée sur ce premier cycle.

Cette formation  
est en partenariat avec

**le cnam**



### CONTACT

→ Michaël Pawlak : 01 44 65 23 02  
michael.pawlak@paris-lavillette.archi.fr



École nationale supérieure d'architecture  
de Paris-la Villette

144 avenue de Flandre - 75019 Paris  
01 44 65 23 00

[www.paris-lavillette.archi.fr](http://www.paris-lavillette.archi.fr)

# ENSA

PARIS-LA VILLETTE

DIPLOME DE TECHNICIEN,  
COORDINATEUR ET ACCOMPAGNATEUR  
À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
(CARE)

2025

Visuel couverture : Emily Ross ; Visuel maquette numérique ze vlot ; Elise Mathieu



## ARCHITECTURE GÉNÉRALE DE LA FORMATION

La formation a pour objectif de former des professionnels à la croisée d'un profil de technicien et d'un coordinateur. Alternant des méthodes pédagogiques en mode projet et des apprentissages plus théoriques renforcés par des interventions de professionnels, le contenu de l'enseignement est structuré sous forme d'un parcours progressif et cohérent pour former des conseillers en rénovation énergétique, spécialisés sur le bâti existant. La formation vise à permettre aux apprenants d'acquérir des compétences autour de trois expertises techniques (architecturales et énergétiques), sociales et territoriales indispensables à l'activité de coordination et d'accompagnement de la rénovation énergétique et environnementale du bâti existant.

Tout au long de la formation, l'apprenant acquiert une triple capacité :

- Comprendre le bâti dans ses dimensions constructive et énergétique,
- Comprendre les différents usages du bâtiment en lien avec les situations socioéconomiques des usagers,
- Comprendre et analyser les contextes dans lesquels le projet de rénovation s'inscrit.

En entreprise, l'apprenant met à profit ces nombreuses compétences techniques et transversales. De ce fait, il participe à toutes les étapes du projet : l'aide à la formalisation des besoins du maître d'ouvrage, l'assistance aux choix des travaux et des entreprises, l'aide à la recherche de financements jusqu'à la clôture du projet et, enfin, la prise en main de l'ouvrage rénové. Par ailleurs, grâce à son autonomie et sa curiosité, il acquiert la capacité de faire de la veille technique, juridique et financière pour nourrir régulièrement ses connaissances et s'adapter avec agilité aux différentes situations et contextes qu'il rencontre.

## MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

La formation est structurée sous forme d'un parcours progressif et cohérent visant à former des techniciens en rénovation énergétique, spécialisés sur le bâti existant. Elle se déroule en alternance sur trois ans avec un volume horaire de 1 799 heures pour 180 ECTS. L'alternance en entreprise s'effectue tout au long de la formation et représente 40 % de la formation. Pour compléter leurs parcours, les apprenants peuvent réaliser une mission à l'étranger ou une mission sur un chantier école si leur projet personnel le justifie.

La formation conduit, en cas de succès, à la délivrance d'un diplôme de Technicien, Coordinateur et Accompagnateur à la Rénovation Énergétique. Ce titre confère aux diplômés le grade de licence, niveau de référence à l'international et nécessaire notamment à la poursuite d'études en école d'ingénieur ou en master. En lien avec le CFA du CNAM, l'étudiant signe un contrat d'apprentissage permettant la prise en charge des frais de scolarité et lui permet, en plus, de percevoir une rémunération.

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET ATTRIBUTION DU DIPLÔME

Le passage en année supérieure s'effectue après validation des UE et crédits nécessaires.

À l'issue de la formation, le Diplôme s'obtient sous réserve que tous les crédits soient acquis ou validés, sur la base du contrôle continu et du projet de fin d'études (PFE).

## CONTEXTE PROFESSIONNEL ET DÉBOUCHÉS

Le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie finale consommée en France et 23 % des émissions de gaz à effet de serre nationales. La rénovation du bâti existant est donc un impératif pour concilier enjeux environnementaux, sociaux et économiques et tendre vers la neutralité carbone en 2050. Elle nécessite toutefois une plus grande coordination entre les nombreux acteurs de la rénovation et de la construction en lien étroit avec les spécificités territoriales. Le diagnostic des besoins en emplois, métiers et compétences jusqu'en 2030, réalisé par l'ADEME et Alliance Ville Emploi confirme le besoin de développer les métiers dits d'interface (2 fois plus qu'actuellement) pour la rénovation énergétique des bâtiments. Dans le même temps, les structures historiques de service public de l'énergie (ALEC, collectivités locales, opérateurs ANAH...) et les entreprises du bâtiment rencontrent des difficultés croissantes à recruter et peinent à fidéliser leurs collaborateurs, ce qui entraîne dans leurs structures une perte de compétences.

Dans ce contexte, le projet de formation a pour ambition de répondre aux besoins de techniciens en capacité de coordonner et d'accompagner le passage à l'acte des objectifs publics de rénovation énergétique du bâti existant (résidentiel et petit tertiaire). Dotés de compétences transversales acquises tout au long de la formation, leurs profils très opérationnels leur apportent une réelle maîtrise des aspects techniques, administratifs et financiers pour répondre aux missions attendues du métier émergent de « technicien chef de projet en rénovation énergétique » identifié par France Compétences. Le technicien CARE pourra occuper, entre autres, des emplois de Conseiller France RENOV, économiste de flux, conseiller précarité énergétique.